

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 23 janvier 1997

PROJETS D'INTERVENTION PROLONGÉE EN FAVEUR DE RÉFUGIÉS ET DE PERSONNES DÉPLACÉES APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Point 9 c) de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/97/9-C/Add.5

19 décembre 1996
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DJIBOUTI 4960 (Elarg.2)

(WIS No. DJR 0496002)

Aide alimentaire aux réfugiés éthiopiens et somalis et aux rapatriés d'Ethiopie

Durée du projet	Douze mois
Coût total pour le PAM	1 879 246 dollars
Coût total estimatif	3 088 952 dollars
Nombre de bénéficiaires	22 000 réfugiés et 18 000 rapatriés

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Du fait de la guerre civile en Ethiopie et en Somalie et de l'instabilité économique et politique qui a suivi, Djibouti a donné asile à un nombre relativement élevé de réfugiés en provenance de ces pays limitrophes. Une mission conjointe PAM/HCR d'évaluation des besoins alimentaires effectuée en décembre 1995 en collaboration avec l'Office national d'assistance aux réfugiés et aux sinistrés (ONARS) a passé en revue les besoins d'aide à pourvoir. La mission a recommandé une reconduction de l'aide alimentaire en 1996-1997 en raison du fait que les régions où se situent les trois camps de réfugiés sont arides, impossibles à mettre en culture et défavorables même au petit élevage. En outre, comme on ne trouve aux alentours des camps que de petits villages et que le chômage est très répandu, les réfugiés n'ont aucune possibilité de trouver un emploi salarié. Le projet inclut des composantes de développement comme l'alimentation dans les écoles primaires et des activités génératrices de revenus à l'intention des femmes, telles la confection ou la gestion de petits restaurants. Le programme de soins et d'entretien dans les camps prendra particulièrement en compte les besoins des femmes et des enfants. Le HCR fournira des soins spéciaux aux enfants non accompagnés et aux femmes vulnérables. Par ailleurs, le PAM mettra à la disposition des rapatriés une ration alimentaire de neuf mois. L'ONARS est chargé de la coordination de l'aide aux bénéficiaires et de l'administration des camps de réfugiés, sous le contrôle du HCR.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 5228-2201

Chargé des opérations: G. Atif tel.: 5228-2321

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).



